LE COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS

&

LES ARCHERS D'HEROUVILLE

ont le plaisir de vous inviter au :

Championnat du Calvados de tir à 18 m par équipes de clubs

(Fermé Calvados)

qui se déroulera les

Samedi 18 et Dimanche 19 JANVIER 2025

Gymnase Daniel HUET- 3-7 rue Guyon de Guercheville - Hérouville-St-Clair
49° 12'7.2" N- 0° 20' 42.7" O

Qualificatif pour le championnat régional par équipe et sélectif pour les championnats du Calvados, de Normandie et de France individuels.

HORAIRES :

	Samedi **Arcs à poulies et Arcs nus**	**Dimanche** **Arcs classiques**
Ouverture du Greffe et inspection du matériel	14 h 00	8 h 30
Entraînement sur cible (3 volées)	14 h 40	9 h 10
Début des tirs	A l'issue des volées d'entraînement	A l'issue des volées d'entraînement
Début des matchs 1 heure après la fin du tir de qualification.		
La licence de la saison en cours ou une pièce d'identité (avec photo) vous sera demandée au greffe.		

DISTANCE DE TIR : 18 mètres

BLASONS : voir règlement.

ARBITRE PRINCIPAL : Thomas BOISGONTIER

ENGAGEMENTS : 30 € par équipe (chèque à l'ordre des **archers d'Hérouville**) (paiement possible au greffe).

Inscriptions par **courrier,** par **mail** ou en **ligne** sur le site du CD14 avant le 10 Janvier 2025 dernier délai (cachet de la poste faisant foi pour le courrier) à :

Marc HAUTEUR CD 14

1 IMPASSE DES JARDINS

14740 SAINTE CROIX GRAND TONNE

Mail : inscription@tiralarc-cd14.fr

Tenue de club et chaussures de sport obligatoires.

Buvette sur place toute la journée
(sandwichs, boissons, gâteaux)

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS
Championnat du Calvados de tir à 18 m par équipes de club
Hérouville les 18 et 19 janvier 2025

Nom du club :

n° tel :

contact :

NOM	PRENOM	LICENCE	CATEGORIE
Arc classique mixte			
Arc à poulies mixte			
Arc nu mixte			

Paiement par chèque de .... ..€ pour l'inscription de ……. équipe(s) (30.00 € X nombre d'équipe)

A l'ordre des archers d'Hérouville

A retourner à : Marc HAUTEUR 1 Impasse des jardins 14740 Sainte Croix Grand Tonne

Ou à donner au greffe.